



**Préfecture du Loiret
Monsieur le Préfet
Monsieur Jean Marc Falcone
181, rue de Bourgogne
45000 Orléans**

Orléans, le 7 mars 2018

Monsieur le Préfet,

Par courrier en date du 8 janvier, le collectif des Carmes Madeleine Saint Jean vous a interpellé à nouveau au sujet du quartier Carmes qui connaît depuis de nombreuses années des difficultés qui exaspèrent les habitants et plus généralement les Orléanais : insécurité forte, vente de drogue en pleine rue, violence verbales et physiques, nuisances fortes, insalubrité régulière, détritus et dépôts sauvages sur la chaussée...

Face à cette situation, nous avons décidé de réagir et de lancer **une pétition d'envergure** pour sensibiliser et alerter les décideurs publics et principalement les services de l'Etat sur la situation particulièrement difficile que les riverains et les habitants connaissent.

En effet, comme nous avons déjà pu vous l'écrire à plusieurs reprises, les **dealers présents sur le quartier continuent de vendre leurs drogues malgré avoir été interpellés à plusieurs reprises**. Cette situation est d'autant plus inacceptable qu'**une grande majorité de ces dealers sont sans papiers**. Ils sont particulièrement présents rue des Carmes, place de Gaulle et rue porte Saint Jean et souvent devant la devanture ou à l'intérieur de certains commerces. Les habitants du quartier constatent également que **ces dealers sont le plus souvent relâchés après arrestation ou interpellation** et continuent de nouveau à exercer leurs activités de vente illégale en pleine rue.

De nombreux habitants sont par ailleurs victimes d'incivilités chroniques : nuisances sonores aux abords de certains bars ou commerces, insultes, présence de dépôts sauvage à même le trottoir, etc...

Le collectif Carmes Madeleine Saint Jean souhaite à travers cette pétition :

Par rapport aux commerces de proximité :

- **la fermeture administrative des commerces** souvent complaisants avec les dealers de rue qui vendent leurs drogues illégalement au sein de ces même commerces ou occupent les trottoirs et troublent l'ordre public.

Sur le plan de la sécurité, de la tranquillité publique et du bien vivre ensemble :

- **l'expulsion systématique du territoire des dealers en situation irrégulière** ;
- la verbalisation systématique des personnes commettant des incivilités sur voie publique (notamment dépôts sauvage ou consommation de drogue en pleine rue) ;
- le nettoyage plus régulier des trottoirs et verbalisation des commerces qui laissent les déchets de leur(s) activité(s) sur la voie publique

Sur le plan judiciaire :

- **le traitement judiciaire systématique des petits délits** et des arrestations de dealers qui détiennent quelques grammes de cannabis sur eux ;
- **le renforcement des peines de prison** demandées par le ministère public pour les dealers vendant leurs drogues sur le quartier et en particulier lorsqu'ils sont récidivistes.

A ce jour, 257 personnes en majorité habitant le quartier ou résidant à Orléans ont signé la pétition. Pour nous, ce soutien est particulièrement fort et révélateur et met à nouveau en lumière la colère et le mécontentement des habitants face à cette situation qui n'est plus acceptable. On ne peut plus tolérer une telle situation en plein centre-ville et les services de l'Etat doivent prendre leur part de responsabilité. Vous retrouverez sur notre site internet www.orleans-centreville.fr l'historique des courriers que nous vous avons transmis et que tous les Orléanais peuvent également consulter en accès libre.

Un courrier est également envoyé au procureur de la République ainsi qu'à Monsieur le Maire Oliver Carré dans la mesure où nos demandes portent également sur des compétences partagées avec l'Etat.

Nous allons également communiquer auprès des médias afin que tout le monde puisse être au courant de nos actions. Nous pensons que le public nous soutiendra comme cela a déjà été le cas par le passé.

Nous restons à votre disposition pour se rencontrer, échanger et travailler ensemble afin que ce quartier devienne un lieu sécurisé, tranquille ou le bien vivre ensemble devienne une réalité partagée par tous les riverains et Orléanais.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

Le collectif Carmes Madeleine Saint Jean

Copie : monsieur le ministre de l'intérieur, monsieur le procureur de la République, monsieur le maire d'Orléans